

DOSSIER DE PRESSE



PERMIS INTERNET

pour les enfants

EN ROUTE POUR L'AVENTURE INTERNET !

Un programme national
de responsabilisation des enfants
sur l'usage d'Internet



SOMMAIRE

4

LE PERMIS INTERNET POUR LES ENFANTS

- Un programme national de responsabilisation
- Des chiffres clés

6

UNE VERITABLE CONDUITE ACCOMPAGNEE SUR INTERNET

- L'analogie avec la rue
- Les thèmes abordés durant la formation en classe
- Les risques numériques : les premiers risques auxquels les parents n'ont jamais été exposés

10

UN DISPOSITIF PEDAGOGIQUE COMPLET

- 1 kit pédagogique clé en main
- 1 mise en œuvre simple en 4 étapes
- La charte parents / enfants

13

QUELQUES REGLES DE BONS SENS SUR INTERNET

14

UNE OPERATION D'INTERET GENERAL, INITIEE PAR DEUX ACTEURS MAJEURS DE LA PREVENTION SUR INTERNET : LA GENDARMERIE NATIONALE ET AXA PREVENTION

- AXA Prévention
- La Gendarmerie nationale

LE PERMIS INTERNET POUR LES ENFANTS, UN PROGRAMME NATIONAL DE RESPONSABILISATION

Le **Permis Internet** pour les enfants est un programme pédagogique de responsabilisation des enfants et des parents pour un usage d'Internet plus vigilant, sûr et responsable. Son principe : faire passer aux élèves de CM2 leur **Permis Internet**. En CM2, les enfants s'apprêtent à entrer au collège, les usages et les risques augmentent, c'est le bon moment pour les préparer.

La **Gendarmerie nationale** et l'association **AXA Prévention** unissent leurs forces et leurs expertises en matière de protection et de prévention contre les risques sur Internet en initiant, ensemble, ce programme pédagogique à destination des 9 - 11 ans.

Le **Permis Internet pour les enfants** est mis en place dans les classes par les enseignants pendant le temps scolaire. Déployé dans le cadre des actions de prévention conduites par la **Gendarmerie nationale**, ce programme clé en main, dont la mise en œuvre fédère enseignants, familles et maires, est intégralement financé par AXA Prévention.

ENFANTS, PARENTS RISQUE NUMÉRIQUE

PERCEPTIONS ET RÉALITÉS



ENFANTS

29%

des enfants

déclarent ne pas bien connaître les dangers du numérique



PARENTS

25%

des parents

QUE FONT-ILS ?

37% des enfants se connectent tous les jours ou presque à Internet

EVOLUTION AVEC LE NIVEAU SCOLAIRE



Pour les enfants, Internet c'est : une source d'amusement et de recherche d'informations

L'UTILISATION DES RESEAUX SOCIAUX
EVOLUTION AVEC L'ÂGE



QU'EN PENSENT-ILS ?

80% des parents considèrent qu'Internet est dangereux

35% des parents pensent qu'il est difficile de contrôler l'activité de son enfant sur Internet



QUE NE MAÎTRISENT-ILS PAS ?

63%

des parents ne savent pas lorsque leur enfant discute avec un inconnu sur Internet

Lorsqu'un enfant a posté des photos de lui sur Internet, dans

45%

des cas ses parents ne le savent pas



COMMENT RÉAGISSENT-ILS FACE AUX RISQUES ?

92% des enfants ont abordé le sujet avec leurs parents et **52%** avec leurs professeurs.



32%

seulement ont mis en place un logiciel de contrôle parental.

76%

des enfants

69%

des parents

souhaitent avoir davantage d'information sur les dangers d'Internet.

UNE VERITABLE CONDUITE ACCOMPAGNEE SUR INTERNET

Il n'y a aucune raison de faire sur Internet, ce que l'on ne ferait pas dans la rue. Cette analogie de bon sens, est le fil conducteur du Permis Internet pour les enfants.

L'analogie avec la rue

Elle permet aux enfants mais aussi à leurs parents, qui n'ont jamais été exposés aux risques sur Internet étant jeunes, d'assimiler plus facilement les règles élémentaires de prudence et de civilité, que chacun doit adopter sur Internet. Les risques sur Internet sont facilement évitables avec un peu de bon sens.

L'analogie avec les règles que tout un chacun applique dans la rue, permet aux parents, qui peuvent se sentir moins à l'aise que leurs enfants sur Internet, de trouver les mots pour les guider et les protéger. Ainsi ils retrouvent une légitime autorité pour accompagner sereinement leurs enfants et les responsabiliser.

Si avant de **laisser circuler un enfant seul dans la rue**, on lui apprend les règles de prudence indispensables (circulation routière, mauvaises rencontres, incivilités...), **sur Internet, c'est la même chose**. Avant de laisser un jeune utiliser Internet seul, il est indispensable de s'assurer qu'il a assimilé les règles élémentaires de vigilance, de civilité, et de responsabilité sur Internet.

Le PERMIS INTERNET accompagne les enfants et les conseille sur le bon chemin à prendre .



UNE VERITABLE CONDUITE ACCOMPAGNEE SUR INTERNET

Les dangers d'Internet : les risques auxquels les parents n'ont jamais été exposés durant leur enfance

Jusqu'à présent, les parents ont toujours été confrontés dans leur enfance aux mêmes risques que leurs enfants.

Qui n'a jamais dit à son enfant qu'il doit faire très attention en traversant la rue ? Qu'il ne faut pas parler à un inconnu ? Qu'il ne faut pas courir sur le trottoir parce qu'un accident est vite arrivé...?

L'expérience, cette connaissance acquise, permet aux parents de protéger les enfants, en partageant avec eux les plus beaux souvenirs et les petites erreurs ! Tant de conseils avisés et d'explications que les parents formulent à leurs enfants afin de leur donner toutes les clés pour les responsabiliser et les aider à prendre la bonne décision devant chaque situation.

Mais comment agir quand les parents deviennent à leur tour néophytes devant une situation ? Et si, finalement, les risques numériques étaient les seuls risques auxquels les parents n'ont jamais été exposés étant enfants ?

Le **Permis Internet** pour les enfants répond donc à une prise de conscience commune : la nécessité d'accompagner les enfants avant de les laisser circuler seuls sur le web.

Pour les enfants mais aussi pour les parents, les risques sur Internet sont facilement évitables avec un peu de bon sens.

Le contrôle parental

Ordinateurs, tablettes et portables
dans une pièce commune

Partager les mots de passe et
pseudo de ses enfants

GUIDE DES PARENTS

La classification par âge (minimum
souhaitable pour jouer à un jeu
vidéo ou regarder un film).

Les achats sur Internet

Développer l'esprit critique des enfants

UN DISPOSITIF PEDAGOGIQUE COMPLET

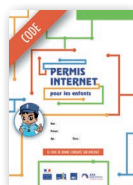
1 kit pédagogique dé en main



1 KIT PÉDAGOGIQUE
=
30 ENFANTS RESPONSABILISÉS



1 DVD contenant les séquences animées et qui présentent le déroulé du chapitre, des témoignages, des quiz et des tests d'entraînement



30 codes de bonne conduite sur Internet qui reprennent les séquences animées du DVD, la charte parents/enfants et le guide des parents



30 fiches d'examen de 10 questions qui permettent de valider leurs acquis



30 Permis Internet remis à chaque enfant lors d'une remise solennelle



1 affiche à mettre dans la classe

1

La venue d'un gendarme dans la classe :

Le gendarme, expert dans la prévention en milieu scolaire, présente en classe l'opération Permis Internet pour les enfants (15 à 45 min environ). Il n'enseigne pas, ce n'est pas son rôle. En revanche, il alerte les enfants sur les risques, et les motive à passer leur permis afin d'être bien préparés à vivre l'aventure Internet en toute sérénité. Il distribue à chaque élève son code de bonne conduite sur Internet et remet le kit pédagogique à l'enseignant.

2

L'apprentissage avec l'enseignant :

L'enseignant dispense la formation en 3 à 4 séances de 45 minutes environ chacune grâce au DVD fourni dans le kit et au code remis à chaque élève.

3

L'examen :

La validation des savoirs : le gendarme revient dans la classe pour faire passer, avec l'enseignant, aux élèves l'examen du Permis Internet grâce à la fiche d'examen présente dans le kit pédagogique.

4

La remise solennelle du **Permis Internet** aux enfants :

A l'issue de ces sessions de formation, le Permis Internet est remis à chaque élève afin de marquer son engagement solennel à être un internaute responsable. La remise du permis aux élèves de CM2 se fait en présence du Maire, des gendarmes, des enseignants, des parents et d'un représentant d'AXA Prévention : une chaîne unie pour accompagner les enfants dans un usage sûr et responsable d'Internet.

UN DISPOSITIF PEDAGOGIQUE COMPLET

LA CHARTE PARENTS/ENFANTS

Afin d'impliquer les parents dans le processus d'accompagnement de l'enfant, le code de bonne conduite sur Internet comporte une partie "guide pour les parents" qui leur apporte les principaux conseils pour protéger leur enfant.

A la fin de la formation, en rentrant chez eux, parents et enfants signeront une charte symbolisant leurs engagements à respecter les règles de prudence.

LES ENGAGEMENTS DES ENFANTS

Sur Internet, comme dans la rue ...

- Je n'échange jamais avec des inconnus
 - Je ne communique jamais mes renseignements personnels
 - Je n'intimide personne et ne cède pas non plus au chantage
 - Je préviens mes parents si quelqu'un me menace ou si je vois quelque chose qui me choque
 - Je demande l'autorisation pour remplir un formulaire ou m'inscrire à un jeu
 - Je respecte le temps défini avec mes parents quand je suis sur l'ordinateur
- ... dans tous les cas, quoi que je fasse, j'en parle à mes parents !**

LES ENGAGEMENTS DES PARENTS

Quand mon enfant utilise Internet ...

- Je l'aide à choisir son pseudonyme et son mot de passe et fais attention à ce qu'il ne révèle aucun renseignement personnel sur mon enfant
 - Je reste disponible et à l'écoute s'il souhaite se confier
 - Je reste vigilant quant aux personnes avec qui il échange
 - Je me renseigne sur les sites et réseaux sociaux qu'il fréquente et l'utilisation qu'il en fait
 - J'installe l'ordinateur dans une pièce commune et m'assure qu'il n'utilise pas Internet dans un lieu isolé
 - Je définis avec lui le temps imparti qu'il passera par jour sur Internet et m'engage à lui faire respecter
- ... dans tous les cas, je l'accompagne, je suis vigilant et je reste à l'écoute.**

QUELQUES REGLES DE BONS SENS SUR INTERNET

Quelques conseils de bon sens donnés aux enfants :

- Dans la rue, je ne parle pas à des inconnus, et je ne suis pas quelqu'un que je ne connais pas chez lui. Sur Internet, c'est pareil : si un nouveau contact veut me parler, je ne réponds pas et je demande conseil à mes parents.
- Dans la rue, je ne distribue pas des photos de moi à n'importe qui, je ne confie pas mes secrets à un inconnu, je ne montre pas mon journal intime... Sur Internet c'est pareil : je dois garder ma vie privée pour moi et mes proches. Ma vie privée ne doit pas être exposée sur Internet.

Quelques conseils de bon sens donnés aux parents :

- Dans la rue, je sais où est mon enfant et connais ses amis. Ce n'est pas parce que je sais où est mon enfant qu'il ne faut pas vérifier régulièrement que tout va bien ! Sur Internet, c'est la même chose, je m'informe de ses relations et vérifie que tout va bien.
- Si j'ai une piscine dans mon jardin, j'installe une alarme. Mais ce n'est pas parce que la piscine est équipée d'une alarme qu'il ne faut pas surveiller mon enfant au bord de l'eau ! Sur Internet, c'est la même chose, ce n'est pas parce que j'installe le contrôle parental que je ne dois pas protéger mon enfant en installant l'ordinateur dans une pièce de vie commune.

LE PERMIS INTERNET POUR LES ENFANTS EST UNE OPERATION D'INTERET GENERAL QUI EST INITIEE PAR DEUX ACTEURS MAJEURS DE LA PREVENTION SUR INTERNET : LA GENDARMERIE NATIONALE ET AXA PREVENTION

AXA Prévention

« Internet est un espace d'expression et d'échange formidable. Mais comme sur la route, il faut être vigilant et adopter un comportement adéquat. Le bon sens numérique n'est pas toujours instinctif et pourtant les risques sont bien réels. Avec le Permis Internet pour les enfants nous avons voulu aller encore plus loin dans nos initiatives de sensibilisation en nous adressant directement à la jeune génération, certainement la plus vulnérable ». Depuis 3 ans maintenant, AXA Prévention a mis en place de nombreux supports pédagogiques : Guide du Bon Sens Numérique, films pédagogiques avec les jeunes réalisateurs de l'EICAR, ou encore une page Facebook dédiée. « Le Permis Internet pour les enfants est une nouvelle étape qui s'ouvre dans le continuum éducatif et préventif ».

En tant qu'assureur responsable, notre métier est de garantir nos clients financièrement contre les risques qu'ils peuvent rencontrer au cours de leur vie. Mais notre rôle, c'est aussi de prévenir les accidents.

AXA Prévention, association loi 1901, œuvre pour le développement des comportements responsables en menant des campagnes d'éducation aux risques et en multipliant les actions pédagogiques. Historiquement très présente dans la lutte contre les accidents de la route, AXA Prévention a depuis quelques années élargi son domaine d'intervention aux dangers d'Internet et des réseaux sociaux, où les risques sont nombreux et souvent mal connus.

Dès 2010, AXA Prévention a créé une plateforme de co-construction destinée à recueillir la contribution d'utilisateurs sur ces problématiques. De cette démarche participative est né le « Guide AXA Du Bon Sens Numérique » diffusé à 100 000 exemplaires. Lancé en novembre 2011 avec un fort retentissement médiatique, il détaille les 20 conseils indispensables pour acquérir des comportements responsables et profiter en tout sécurité d'Internet.

Depuis mars 2012, AXA Prévention propose un espace de partage et d'échange pour informer régulièrement les internautes via la page Facebook du Bon Sens Numérique (25 000 fans). En octobre 2011, s'appuyant sur une enquête menée avec l'IFOP sur les Français et le risque numérique, AXA Prévention a lancé un service pédagogique en ligne « Le Permis du Bon Sens Numérique » accessible sur Internet et Facebook. Celui-ci aborde des sujets tels que la protection de la vie privée, la délinquance numérique, la protection de la réputation ou encore l'éducation numérique des enfants.

Devenu une référence dans ce domaine, l'association a publié, en mars 2013, avec les éditions Bayard « Internet sans danger : Guide du Bon Sens Numérique » vendu en librairie.



Eric Lemaire,
Président d'AXA Prévention

La Gendarmerie nationale

Internet a connu ces dernières années un développement spectaculaire qui a concerné l'ensemble de la société. Les nouvelles pratiques liées à son utilisation ont engendré l'apparition d'une nouvelle délinquance et de nouvelles menaces pour la sécurité : escroqueries, vols de numéros de carte bancaire, pédopornographie, atteinte à l'image... Initialement cantonnée aux activités de finance et de sécurité intérieure, la cyberdélinquance est donc devenue protéiforme en même temps qu'elle s'est démocratisée. Depuis le début des années 2000 la gendarmerie s'est organisée pour lutter efficacement, avec des outils adaptés, contre la cybercriminalité. C'est aujourd'hui un de ses enjeux majeurs. Elle a placé au cœur de sa stratégie de lutte contre ce phénomène la formation et l'équipement de ses militaires, le développement d'outils adaptés, et l'engagement dans une politique de sensibilisation.

Sur le plan répressif le dispositif mis en place par la gendarmerie est pyramidal et comprend une composante centrale et une composante territoriale. Au niveau central, deux entités dépendant du Pôle judiciaire de la gendarmerie nationale sont compétentes :

- La Division de lutte contre la cybercriminalité du Service technique de recherche judiciaire et de documentation (STRJD), qui assure d'une part une veille sur Internet, et qui d'autre part mène des investigations, notamment en effectuant des cyberpatrouilles (enquêtes sous pseudonymes) ;
- Le Département informatique et électronique de l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale (IRCGN), le laboratoire de criminalistique de la gendarmerie, qui représente le niveau d'expertise dans le domaine de l'analyse numérique et de la recherche de la preuve.

Au niveau territorial, des enquêteurs qualifiés en technologies numériques (NTECH) sont affectés au niveau des sections de recherches (SR) ainsi qu'au niveau des brigades départementales de renseignements et d'investigations judiciaires (BDRIJ), et des correspondants NTECH sont affectés au sein des compagnies de gendarmerie départementale. À très court terme tous les gendarmes seront formés comme « premiers intervenants » dans le domaine des technologies numériques et de la cybercriminalité.

De plus, la gendarmerie développe une action de coopération policière européenne et internationale (en lien notamment avec le G8, Interpol et Europol, avec son tout récent centre européen de lutte contre la cybercriminalité), ainsi qu'une coopération partenariale institutionnelle, académique et industrielle, avec notamment la mise en place prochaine d'un centre expert français de lutte contre la cybercriminalité s'inscrivant dans un réseau européen de centres équivalents.

La prévention est un outil majeur de la gendarmerie face à cette menace. Elle est ciblée sur les personnes les plus vulnérables et notamment les mineurs. Face à la diversité des menaces, les actions de sensibilisation doivent appréhender l'ensemble du spectre de cette nouvelle délinquance afin d'être efficaces. Créées en 1997, 43 brigades de prévention de la délinquance juvénile (BPDJ) déployées sur l'ensemble du territoire sont chargées de mettre en œuvre des actions de prévention auprès des mineurs au sein des établissements scolaires. Face à l'accroissement de la cyberdélinquance, ces unités effectuent depuis déjà de nombreuses années des séances de sensibilisation aux dangers d'Internet. L'engagement de la gendarmerie dans l'opération Permis Internet pour les enfants conforte sa position d'acteur majeur dans la lutte contre la cyberdélinquance, et confirme sa présence sur tout le spectre de la cybermenace.



GÉNÉRAL D'ARMÉE DENIS FAVIER
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA GENDARMERIE NATIONALE

CONTACTS PRESSE

EGC&Associés

Camille Guillotin

01 45 72 90 99 // 06 98 75 86 26

camille@egc-associes.fr

GENDARMERIE NATIONALE

Lieutenant-colonel Gwendal DURAND

Chef du bureau Médias. SIRPA Gendarmerie

01 84 22 02 40 // 07 86 27 91 02

gwendal.durand@gendarmerie.interieur.gouv.fr

AXA PREVENTION

Catherine Alves

01 47 74 29 46 // 06 81 27 00 09

catherine.alves@axa.fr

Myriam Ahdjoudj

01.47.74.32.83

myriam.ahdjoudj@axa-juridica.com

